

Genre du véhicule Voiture de livraison (châssis)	Marque de fabrique C H E V R O L E T	Type Cutaway Van	modèle CG 31303 (moteur V-8 / 350-4)	Fiche d'homologation N° CH 3333 09
--	---	---------------------	---	---------------------------------------

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION, GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
 Identification "CG 31303" et CH 3333 09" sur la plaquette du constructeur
"CGL339." devant le No du châssis
 Plaquette constructeur à gauche, dans montant arrière de porte
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise
 Identification du moteur "57" à gauche, à l'avant, sur la culasse (frappée par l'importateur)
 Importateur principal GENERAL MOTORS SUISSE SA, 2501 Bienne
 Véhicule homologué CGL3390154270

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique, avec assistance hydraulique
 Transmission automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues AR
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, AV-disques/AR-exp.interne, avec assistance par dépression, AV= soupape de dosage AR= limiteur §§)
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues arrières
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur _____
 Contrôle 2 circuits par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque CHEVROLET Type V8 350-4 (L)
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidissement eau Nombre cylindres 8
 Alésage 101,6 Course 88,39
 Cylindrée 5730 CV-impôt 29,18
 Puissance en kW 121 à t/min 3800
 CV 165 SAE-net
 Bruit à proximité 87 dB/A à t/min 2850 x)
 Silencieux 1= 540x250x140
 Mesure des gaz ECE-15/03; CO 0,25 % à 720 t/min *
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie cabine semi-avancée
 Nombre de portes 2 Indic. vitesse km/h
 Ceintures sécurité Ar4(E)CH723DB0106 Rétroviseurs extérieur / gauche / droite
 Cale _____ Attelage sur demande
 Antivol _____
 Nombre de places 1 2 av _____ centre _____ ar _____
 Dimensions §) intérieur extérieur
 Longueur 5020 Empattements 3175
 Largeur 2012 Essieu double av _____ ar _____
 Hauteur 2078 Voie av 1725 ar 1715
 Porte à faux lat. _____ Voies av _____ ar _____
 av 753 ar _____
 ar 1092 Braquage ø g14100 d 14600
 Distance volant - vers l'avant du véhicule _____

Poids
 avant 1130 arrière 620 total 1750 §)
 Poids à vide (poids à vide châssis/cabine)
 Charge utile 3500
 Poids total 3500
 Garantie fabr. 1769 2430 3500
 Dimens. pneus 8.75 - 16.5 E 8.75 - 16.5 E (Variantes +)
 Ply/bars 10 / 3,9 10 / 6,0 voir
 Charge 1800 2430 remarques)
 pour V max 135 135
 Garantie poids remorquable avec frein 2200 kg
 Garantie poids remorquable sans frein _____
 Garantie poids de l'ensemble _____
 Poids remorquable testé 2200 kg
 Vitesse maximale selon le constructeur 135 km/h
 Vitesse maximale testée _____ km/h

Equipement	HCR	(E) H4	§§)
Feux de route	HCR	(E) H4	§§)
Feux de croisement	HCR	(E) H4	§§)
Feux de position	A	(E)	§§)
Feux rouges	R-SI	(E) ou GROTE SAE AIRST 74 9130	
Feux stop	R-SI	(E) ou GROTE SAE AIRST 74 9130	
Clignoteurs	av	1	(E) §§) AV GIT SAE PIA 2a(E) voir feux rouges
Catadiopres	av		AV=compl. ar SAE A., DOT/I (E)
Feux de gabarit	av		
Feux complémentaires			
Eclairage plaque		1/ séparé	
Essuie-glace		2/ balais	avec/sans lave-glace
Avertisseurs		DELCO REMY F + A	
			ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	CHEVROLET Cutaway Van		
Homologation	CH	3333 09	
Carrosserie	-----		
Places	total 2	avant	-----
Poids à vide	sel. bulletin passage	Carburant	B-
Charge utile	sel. le véhicule	CV-impôt	29,18
Poids total	3500	Cylindrée	5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

x) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 4,09 = 78,5 dB/A.

*) Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 41 258)

+) Pneus : application de l'article 13, alinéa 1 de l'OCE.

§) Les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation.

§§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV latéraux;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux homologués E;
- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR (E) H4;
- il est monté un régulateur de la force de freinage dépendant du poids, sur l'essieu arrière;
- il est monté un limiteur du régime "LIMITRON"; régime limité à 4070 t/min (vitesse maximale/garantie des pneus).
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie (mesure du bruit).

Voiture
de livraison
(châssis)

C H E V R O L E T

Cutaway Van

modèle CG 31303

CH 3333 09

Fiche complémentaire

I

Complément du 11.12.79 à Studen - lin

à partir du No du châssis CGM3A. (millésime 1980)

En variante: modèle : CG 31332 (châssis / modèle de luxe)

Identification : "CGM33A." ou "CGM32A." devant le No du châssis

Moteur:code interne : " M " (est compris dans le préfixe au No du châssis)

Ceintures de sécurité : au choix SAE-J-4c

Feux de route/croisement: au choix SEALED BEAM 2B DOT H..

Régulateur de la force de freinage: exigé seulement lorsque le poids à vide sur le pont AR est inférieur à 1950 kg.

Complément du 06.04.81 à Studen - Gau/PR

à partir du No du châssis: avec code ".GBGG31M.B."... .. (millésime 1981)

Mesure du bruit: à l'arrêt: 73 dB/A à 2850 t/min

Vitesse maximale : 145 km/h (sans régulateur LIMITRON)

Pneus autorisés : uniquement GENERAL JET STEEL RADIAL
8.75 R 16.5 LT 10 PR AV 1800 (3,5) AR 2430 (5,6)
V-max. 145 km/h.